

Compte rendu.
Conseil _____ d'École n°3 _____.

_Date : Vendredi 27 mai 2016

Ouverture de la séance : 18:30

ORDRE DU JOUR :

ORGANISATION DE L'ÉCOLE :

ALAE : Point Bilan sur la sortie à 17:30. Certains parents n'avaient pas compris les raisons de ce changement, nécessité de communiquer d'avantage, cela évite notamment la circulation dans l'école à la recherche des enfants (grâce aux talkies walkies). Attente reste un peu longue. Quid de l'hiver ?

Circulation :

MUNICIPALITE : Demandes pour communication du planning de mise en place des idées pour fluidifier la circulation autour de l'école et des tests d'efficacité s'y rapportant.

Mise en place récente d'un pédibus à partir du lieu de dépose de la navette encadré par 2 animateurs.

Temporisation des feux revues pour la sortie du lotissement et change de priorité.

Dépose minute : rendez-vous pris avec les parents d'élèves pour en tester l'efficacité. puis déplacement de cette dépose dans le lotissement pour le 6 juin. Expérimentation de 15 jours pour un nouveau bilan.

MUNICIPALITE : Restauration sa gestion va-t-elle être cédée à la CCGT ? Quelle organisation ?

La restauration : ne fait pas partie du transfert à la communauté de commune

Le transfert des compétences à la communauté de communes est par ailleurs expliqué lors de réunion : le 31/05 à Ségoufielle et le 09/06 à L'Isle-Jourdain

Mon remplacement.

Suite à ma demande de mutation sur la Haute-Garonne afin de me rapprocher entre autre de mon lieu, de vie. C'est une remplaçante **Mme Aurélie Marc Ceccato** qui a obtenu mon poste sur la direction. Elle a déjà pris contact avec l'école et nous vient de Auch. Il s'agit d'une collègue dynamique et motivée qui s'est rapidement posé les bonnes questions pour se mettre au travail le plus rapidement possible.

Le bureau des élections constitué des parents d'élèves élus cette année recevra une convocation par courriel pour l'organisation des élections de l'année scolaire prochaine.

EFFECTIFS :

Quelques enfants ne poursuivent pas l'occitan, soit pour rester sur l'école René Cassin, soit pour garder la proximité avec la fratrie ou encore à destination de l'école privée.

Rappel de la complexité de la gestion des effectifs sur notre secteur qui est très mobile et qui peut fortement fluctuer pendant les vacances d'été. Nous essayons d'inscrire un nombre de CP et élèves entrant aux alentours de 45 élèves pour compenser le départ de la promotion des CM2, mais pour permettre aussi de rester dans un effectif raisonnable puisque la prise en compte des classes suivant un enseignement en occitan permet un peu moins de souplesse dans l'organisation des classes.

L'effectif des élèves était de 240 élèves, nous tentons de le ramener à 233. Ce qui fait pour 9 classes une moyenne de $233/9=25,88$ élèves? Sachant que deux promotions de classe d'occitan sont à 18 ce qui augmente par effet de vase communicant la moyenne par classe. Deux classes à 18 $233-36=197$ $197/7=28,14$ pour les classes sans occitan.

L'école Lucie Aubrac a besoin d'une ouverture et il en faudra sans doute une supplémentaire.

Effectifs : ULIS

La particularité de la prochaine rentrée va voir la mise en œuvre de l'intégration des élèves d'ULIS dans leur classe qui sera au plus près de celle de leur tranche d'âge. Le temps passé en classe par ces élèves devant être au minimum de la moitié du temps pendant lequel ils sont scolarisés dans l'école (ils peuvent en effet bénéficier de prises en charges extérieurs relativement importante).

L'effectif des élèves (avec le dispositif ULIS 12 élèves) passe dont $254/9=27,22$ en moyenne.

Même calcul que le précédent avec les deux promotions d'occitan à 18 élèves $254-36=218$ $218/7=31,14$

BUDGET :

Budget de fonctionnement ; Budget d'investissement.

MUNICIPALITE : Suite à la perte d'une dotation (10€ par élèves pour deux classes), nous souhaiterions que les règles concernant l'attribution de ces sommes par classes et plus précisément l'annulation sans préavis ni explication après plus de deux mois d'attente soient précisées.

La municipalité va essayer de répondre à ce dysfonctionnement et propose que les classes qui ont perdu une partie des crédits soient dotées d'une somme correspondante en plus du budget de l'année prochaine. Par ailleurs un effort va être fait pour que les commandes et les bons d'engagement soient traités plus rapidement.

Compte rendu.
Conseil d'École n°3

MUNICIPALITE : Suivi du matériel informatique. Verrouillage des ordinateurs. Quelles avancées ?

La réponse n'est pas donnée précisément sur le verrouillage des ordinateurs. Prévoir un référent par école ? Constat sur l'entretien du matériel informatique : M Paillas est débordé. Des moyens devraient être mis en place pour doter le service informatique de ressources supplémentaires en personnel : un ingénieur informaticien et appel à un service extérieur.

MUNICIPALITE : Demande d'une dotation auprès de la municipalité : demande faite par M Verardo (Responsable Informatique Inspection Nationale) auprès de la municipalité. Photocopieurs.

La demande réalisée par notre conseiller pédagogique en concertation avec les conseils d'enseignants et la municipalité pour l'ensemble des écoles de la commune est à l'étude. Elle a été initiée début d'année 2016 du fait de la vétusté du matériel dans notre salle informatique. Cette dotation est à l'étude et sa mise en œuvre envisagée sur 2 ans.

MUNICIPALITE : Suivi de l'entretien des classes.

Une demande est faite pour que le processus mis en place pour faire le lien avec les services techniques, soit mis en place également en direction du personnel de nettoyage. Concrètement il s'agit de mettre en place un cahier devant le bureau du directeur qui pourra être consulté sur place par les agents (avec une réponse et un délai si nécessaire). Bien sûr M Hatry en temps que responsable pourra également consulter ce cahier.

COMMUNICATION :

Ré-orientation des demandes des parents à destination de l'école et relevant de l'école.

VIE DE L'ÉCOLE :

MUNICIPALITE Piscine / Pratique des activités sportives.

Piscine, le changement de filtre aura lieu seulement au 2 juillet et ne permettra donc pas la mise en œuvre des séances pour les classes n'ayant pas encore pu passer. Le travail avec l'animateur sportif sera évoqué entre les directions d'école et la direction jeunesse et sport de la commune.

Spectacle ; Dispositif cour.

Le spectacle de l'école est envisagé pour le vendredi 24 juin matin, mais les mesures de sécurité à mettre en place rendent encore sa tenue conditionnelle. (Besoins de parents, pour filtrage aux portes, listing des personnes invités, tickets d'entrée nominatifs).

La dotation des parents a permis de commander et recevoir des jeux. Les élèves réunis en conseil des délégués travaillent sur la répartition et la rotation de ces jeux.

SANTE SÛRETÉ

Accès à l'école ; Accès pendant le temps scolaire ; parkings ; PAI ;

MUNICIPALITE : Déroulé du fonctionnement concernant la navette bus avec le conseil général (animateurs, parcours des enfants).

La navette bus (bus scolaire) fonctionne avec 2 animateurs (toujours les mêmes le matin) ayant les listes. Le soir un animateur référent et un qui change. La compétence pour les bus est celle de la région qui permet cette collaboration.

MUNICIPALITE : Portillon

Exercices incendie temps SCOLAIRE, temps ALAE réalisé et à améliorer sur le pointage des élèves, mais en progrès point de rassemblement connu, animateur référent identifié.

MUNICIPALITE : Corne de brume fournie ; Alerte silencieuse en cas d'intrusion.

Alertes silencieuses : intrusion n'a pas encore été mis en place il faut en effet se concerter entre les 3 écoles, les 2 alae et attendre des instructions précises pour l'Education Nationale : non reçues par la municipalité.

[] Retour liste d'émargement

[] Rappeler date prochain(e) conseil ou réunion : Bureau d'organisation des élections, invitation par direction dès le début de la rentrée aux parents élus